

Quarante et Un
Vingt sept janvier

B O U R D O N Hervé
Divisionnaire Spéciale
7-

Lyon

Notification d'arrêté
préfectoral portant le-
vée de réquisition du
poste de radiodiffusion
de Radio-Lyon.

Vu le télégramme officiel de Monsieur le Ministre
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères en date du
27 janvier 1941;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Rhône en date du
même jour,

Nous transportons au siège de Radio-Lyon, 39 rue de
Marseille à Lyon, où étant, notifions à Monsieur le Di-
recteur la levée de réquisition frappant ledit poste
de radiodiffusion.

Et pour qu'il n'en ignore lui laissons copie de l'ar-
rêté susvisé et copie du présent procès verbal de no-
tification qu'il signe avec nous.

Fait à Lyon, les jour, mois et an que dessus.

Le Commissaire Divisionnaire
de Police Spéciale

Signé: JARRE

Signé: BOURDON

Copie certifiée confor-
me transmise à M. le
Secrétaire Général pour
la Police.

Lyon le 28 janvier 1941
Le Commissaire Divisionnaire

McLaster

Direction générale
de la
SÛRETÉ NATIONALE

N° ...

L'an mil neuf cent. *Quarante et un*
le *vingt sept. janvier.*

Nous, *Bourdon Hervé*
Divisionnaire
Commissaire de Police *Spéciale*
en résidence à *Lyon* Officier de
Police judiciaire, auxiliaire de Monsieur le
Procureur de la République.

Objet : *Notification*
d'arrêté préfectoral
portant levée de
requisition du poste
de radiodiffusion de
Radio-Lyon.

Vu le télégramme officiel de Monsieur
le Ministre Secrétaire d'Etat aux Affaires
étrangères en date du 27.1.1941;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet
du Rhône en date du même jour;
nous transportons au siège de
Radio-Lyon, 89 rue de Marseille
à Lyon, où étant, notifions à
Monsieur le Directeur la levée de
requisition frappant ledit poste
de radiodiffusion.

Et pour qu'il n'en ignore lui
laissons copie de l'arrêté susvisé
et copie du présent Procès-Verbal
de notification qu'il signe avec nous.

Fait à Lyon, les jour, mois et
an que dessus.

Le Commissaire Divisionnaire
de Police spéciale -

classé

Direction générale
de la
SÛRETÉ NATIONALE

N° . . .

L'an mil neuf cent. *quarante et un*
le *vingt sept* *juin*.

Nous, *Bourdon Hervé*
Divisionnaire
Commissaire de Police *Spéciale*
en résidence à *Lyon* Officier de
Police judiciaire, auxiliaire de Monsieur le
Procureur de la République.

Objet : *Notification*
d'arrêté préfectoral
portant levée de
requisitoire du poste
de radiodiffusion de
Radio-Lyon.

Vu le télégramme officiel de Monsieur
le Ministre Secrétaire d'Etat aux affaires
étrangères en date du 27-1-1941;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet
du Rhône en date du même jour;
nous transportons au siège de
Radio-Lyon, 39 rue de Marseille
à Lyon, où étant, notifions à
Monsieur le Directeur la levée de
requisition frappant ledit poste
de radiodiffusion.

Et pour qu'il n'en ignore lui
laissons copie de l'arrêté susvisé
et copie du présent Procès-Verbal
de notification qu'il signe avec nous.

Fait à Lyon, les jour, mois et
an que dessus.

Le Commissaire Divisionnaire
de Police spéciale.

Joue

[Signature]

